

Médiation culturelle à Brossard
Appel de projets pour les organismes reconnus

Brossard, le 11 janvier 2019 – La Ville de Brossard invite les organisations à proposer un projet de médiation culturelle pour la prochaine année. Une occasion rêvée pour les organismes reconnus par la Ville de proposer une toute nouvelle activité qui permettra de rassembler les citoyens de langues, cultures, générations et conditions diverses.

Dans le cadre de l'Entente de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Brossard s'engage à soutenir la médiation culturelle. Une aide financière, pouvant atteindre 4 000 \$, peut être attribuée à l'organisme qui propose un projet novateur mettant en avant-plan les traditions et cultures du monde ou les pratiques créatives interactives à partir de nouvelles technologies.

Chaque dossier devra comprendre les éléments suivants :

- Formulaire d'inscription complété et signé par le demandeur;
- Budget prévisionnel comprenant les revenus et les dépenses;
- Curriculum vitæ de l'artiste-médiateur impliqué dans le projet;
- Lettre d'appui du ou des partenaires du milieu, s'il y a lieu;
- Documentation visuelle, sonore ou écrite en lien avec l'artiste-médiateur, l'organisme ou le projet.

Au besoin, la Ville de Brossard pourra proposer un accompagnement ponctuel pour faciliter la conception du projet et mettre l'organisme en contact avec un artiste-médiateur.



Les organismes intéressés peuvent déposer leur projet avant le 1^{er} mars prochain. Les modalités ainsi que le formulaire sont disponibles sur le site Internet de la Ville. Les projets retenus seront dévoilés en avril prochain.

Pour de plus amples renseignements, composez le 450 923-6311, ou visitez brossard.ca/mediationculturelle.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311